



**Thèse**

**Présenté par :AKA**

**Aoutou Cyrille**

**UNIVERSITE DE COCODY  
UFR DES SCIENCES DE  
L'HOMME  
ET DE LA SOCIETE  
DEPARTEMENT DE  
SOCIOLOGIE**

**LES DETERMINANTS SOCIO-CULTURELS DE L'EPARGNE  
DES AFRICAINS EN MILIEU URBAIN : Exemple des  
Ménages Abidjanais domiciliés à la SGBCI, BICICI, SIB et  
BIAO-CI.**

---

**ANNEE UNIVERSITAIRE : 1997-1998**

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

ANNEE UNIVERSITAIRE  
1997-1998

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
TECHNOLOGIQUE

11.02.05

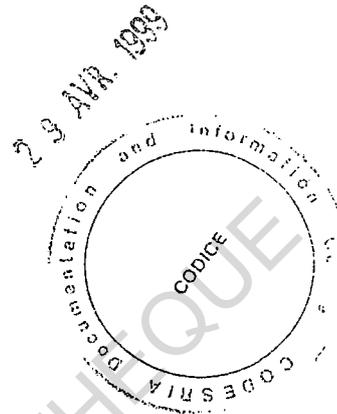
AKA

M200



UFR DES SCIENCES DE L'HOMME  
ET DE LA SOCIETE

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



Thèse pour le Doctorat de 3<sup>ème</sup> Cycle

**LES DETERMINANTS SOCIO-CULTURELS  
DE L'EPARGNE DES AFRICAINS EN  
MILIEU URBAIN :**  
*Exemple des Ménages Abidjanais  
domiciliés à la SGBCI, BICICI,  
SIB et BIAO-CI.*

Présentée par :

AKA Aoutou Cyrille

Sous la direction de :

M. KOUAKOU N'guessan François  
Professeur Titulaire

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Problématique  | 2  |
| Objectifs de l'étude                                 | 4  |
| Revue de la littérature                              | 5  |
| Méthodologie   | 6  |
| I- Niveau de revenu des Abidjanais.                  | 9  |
| II-Niveau de l'épargne des Abidjanais.               | 10 |
| III-Structure des ménages et épargne des Abidjanais. | 13 |
| IV-L'Abidjanais et les cérémonies grandioses         | 19 |
| Conclusion   | 26 |

## PROBLEMATIQUE

Le fonctionnement d'une économie moderne exige une accumulation de capitaux nécessaire aux investissements. Ces investissements permettent aux entreprises d'améliorer leurs performances et d'offrir par conséquent aux travailleurs des revenus de plus en plus importants. L'augmentation permanente de revenu entraîne une amélioration progressive du niveau de vie des travailleurs.

Ceux-ci ne consomment pas en général la totalité de leur revenu. La part de revenu non consommée est déposée dans des institutions bancaires, qui vont à leur tour remettre ces fonds à la disposition des entreprises.

En Afrique, les entreprises locales naissantes, par manque de capitaux, ne peuvent pas asseoir des structures fiables. Par ailleurs, l'Etat trop préoccupé par les dépenses d'éducation, de santé, et de prestations diverses, ne peut pas non plus accumuler une épargne pour promouvoir un développement industriel.

De ce fait, la seule source dont les capitaux sont supérieurs aux investissements est l'épargne des ménages.

Cependant, cette épargne est insuffisante, et cette insuffisance s'explique communément par la faiblesse du niveau de revenu des populations africaines.

En effet, pour favoriser l'accumulation de capitaux indispensables au progrès des sociétés modernes, puisque l'on s'est aperçu qu'il avait un lien étroit avec l'épargne des ménages que sont les travailleurs, des théories ont été élaborées en Europe pour expliquer le comportement des ménages à l'épargne.

Ce sont la théorie classique de l'épargne et la théorie keynésienne de l'épargne.

La première met l'accent sur le taux d'intérêt pour expliquer le comportement des ménages à l'épargne. Ainsi, pour ces penseurs classiques, plus le taux d'intérêt augmente, plus l'épargne des ménages augmente.

La seconde qui aura d'ailleurs beaucoup plus d'audience dans le monde de la connaissance économique insiste plutôt sur le niveau de revenu. Pour John Menard Keynes qui en est le fondateur, l'épargne est fonction du revenu. Les gens qui ont un revenu plus important épargnent plus, peu importe le taux d'intérêt qu'ils pourront en tirer.

Ces théories élaborées en Europe se présentent, cependant, comme des cadres universels de l'explication du comportement à l'épargne.

Ainsi, en Afrique, depuis les indépendances, dans les efforts de recherche des moyens du financements du développement, cette source interne qu'est l'épargne des ménages n'a pas été interrogée, puisque son insuffisance devait s'expliquer immédiatement par la faiblesse du niveau de revenu des populations africaines. Les Etats africains vont de ce fait tous azimuts rechercher dans la métropoles et autres pays développés les moyens de financer leur développement.

Cette politique de développement par l'emprunt et l'incapacité permanente à constituer une épargne interne a fait des pays africains, « des pays surendettés ».

Cet endettement est de nature à bloquer tout effort de développement dans la mesure où les faibles ressources tirées de la vente des matières premières qui subissent la détérioration des termes de l'échange servent, en outre, pour une part importante au remboursement de la dette.

Cette expérience en grande partie négative de l'emprunt comme moyen d'assurer son développement, et la nécessité de développer une source interne à même de susciter un développement endogène nous a amené à réfléchir sur la possibilité de favoriser l'accumulation de l'épargne des ménages dans un contexte de crise économique, où l'on tend plus à diminuer les revenus des populations africaines qu'à les augmenter.

C'est alors, que nous avons été frappés dans les grandes villes africaines et à Abidjan en particulier, pour des populations se plaignant d'une insuffisance de leur revenu et justifiant ainsi la faiblesse du niveau de leur épargne, par la disproportion entre la taille de leur ménages, et par le faste des cérémonies (funérailles, mariages, baptêmes, et fêtes d'initiation).

Ces faits de cultures hérités de la tradition de l'Abidjanais, et qui ont une influence certaine sur le niveau de son épargne ne sont-ils pas contraires à l'idée d'une mobilisation de fonds nécessaire à la croissance économique ?

Comment l'Abidjanais conçoit-il l'épargne ?

Pourquoi épargne t-il ?

En effet, la taille du ménage, l'épargne et les cérémonies religieuses remplissent chacune des fonctions particulières dans la société traditionnelle. Mais par leurs rôles, ces différentes institutions se lient, se combinent et forment ainsi un système d'interprétation de la réalité sociale traditionnelle.

Un système que nous résumons ainsi:

Les sociétés traditionnelles n'étant pas des sociétés d'accumulation au sens capitaliste du terme, l'épargne relativement importante réalisée grâce à une production accrue, liée à la taille de la famille ou du lignage, sera consacrée en grande partie à la célébration de cérémonies religieuses (Baptêmes, Funérailles, Mariages, Fêtes d'initiation).

Ces cérémonies dont la célébration, tout en étant un hommage rendu aux ancêtres, donne à son tour l'occasion aux familles et aux lignages de rehausser leur image au sein de la communauté villageoise.

Quelle importance l'Abidjanais accorde t-il encore à ces pratiques culturelles traditionnelles qui ont été transposées en ville ?

Quelle part de son épargne l'Abidjanais consacre t-il à l'entretien de son ménage à effectif important et à la célébration de cérémonies ?

Comment expliquer leur maintien par l'Africain en milieu urbain qu'est l'Abidjanais?

Les recherches que nous avons effectuées ont pour but de vérifier la proposition suivante:

**Au fur et à mesure que la taille des ménages abidjanais augmente, leur épargne bancaire diminue.**

**Une épargne dont plus du quart (28,89%) est par ailleurs affectée à la célébration de cérémonies religieuses (funérailles, Baptêmes, Mariages, et Fêtes d'initiation) plus ou moins onéreuses selon les régions et les groupes ethno-culturels.**

Quels sont les objectifs de ce travail ?

Quels sont les matériaux existants ?

Comment appréhender l'impact de pratiques culturelles sur le niveau de l'épargne des Africains en ville que sont les Abidjanais ?

Nous présenterons successivement dans ce résumé, les objectifs de l'étude, la revue de la littérature, la méthodologie, le niveau de revenu et de l'épargne des Abidjanais, et enfin comment les pratiques culturelles influent sur le niveau de cette épargne.

## **OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Nous avons deux objectifs dans ce travail dont l'un théorique et l'autre pratique.

### Objectif théorique.

L'objectif de travail, en partant de l'exemple des Abidjanais, est d'amener la communauté scientifique et les Africains en particulier à rendre davantage dialectique les cadres habituels de la réflexion socio-économique. En effet, l'Economie étant une science sociale, il serait incorrect de l'étudier en Afrique sans prendre en compte les réalités socioculturelles africaines avec lesquelles elle a forcément des imbrications.

C'est ainsi que dans l'analyse des déterminants de l'épargne, nous montrerons à côté du schéma économique habituel qui accorde le primat au niveau de revenu et au taux d'intérêt, l'influence anthropologique et sociologique de la taille des ménages et des cérémonies religieuses en Afrique sur le niveau de l'épargne de ces populations.

Nous pourrons alors élaborer une théorie de l'épargne des Africains en ville qui, en plus des cadres explicatifs déjà proposés, intègre les pratiques culturelles.

Cet objectif théorique est toutefois sous-tendu par des impératifs pratiques.

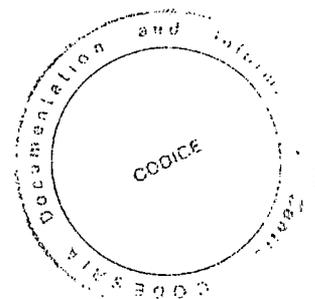
### Objectifs pratiques

Le second objectif de ce travail est d'amener les Africains à mobiliser une épargne interne en modifiant leur comportement, leurs habitudes.

En effet, les économies africaines ont un besoin énorme en capitaux. L'insuffisance du capital local depuis leur accession à l'indépendance, a amené ces Etats à rechercher continuellement les sources de financement du développement à l'extérieur. Cette politique de développement par l'emprunt et l'incapacité permanente à constituer une épargne interne a fait des pays africains, des pays surrendettés.

Cet endettement comme, nous l'avons déjà souligné, est de nature à bloquer tout effort de développement dans la mesure où les faibles ressources tirées de la vente des matières premières qui subissent la détérioration des termes de l'échange servent, en outre, pour une part importante au remboursement de la dette.

Aussi, les problèmes actuels que rencontrent les pays africains dans l'emprunt de capitaux étrangers mettent les économies africaines dans d'énormes difficultés et démontre en même temps leur totale dépendance vis à vis de l'extérieur, pendant que, par leur comportement, leurs habitudes héritées de la tradition, les populations africaines en ville consacrent une part



importante de leur épargne à la célébration de cérémonies grandioses et à l'entretien de ménages à effectifs importants.

Une part qui ne satisfait pas cependant aux besoins énormes et pressants des économies africaines en capitaux.

Nous voulons donc favoriser un développement endogène des économies et des peuples africains en contribuant à la mobilisation de l'épargne interne dans les pays africains par les populations africaines elles-mêmes.

Les travaux de recherche sur l'épargne des ménages abidjanais ou mieux qui établissent un lien entre ce dernier, la taille des ménages, et les dépenses cérémonielles sont presque inexistantes. Cependant, deux enquêtes qui avaient pour objet de recueillir l'ensemble des affectations du budget des ménages ivoiriens, nous fournissent quelques matériaux.

### **REVUE DE LA LITTERATURE**

La nécessité d'approfondir la connaissance sur le comportement des ménages est indispensable à l'établissement d'une politique globale de développement économique, social et culturel au niveau national.

Cela a amené la Côte d'Ivoire à réaliser en 1979, puis en 1985 par le biais de l'Institut National de la Statistique, en collaboration avec la Banque Mondiale, respectivement, l'Enquête Budget-Consommation (EBC), et l'enquête permanente auprès des ménages (EPAM).

Les résultats de l'enquête Budget-Consommation ne mentionnent pas les dépenses en cérémonies de funérailles, de mariages, de baptêmes, et de fêtes d'initiation.

Nous supposons qu'elles sont incluses dans la rubrique des Autres dépenses qui comprend les salaires payés aux domestiques, les services, les cadeaux, les dots, les pertes d'argent, et tout autre sortie d'argent non spécifiée.

Cependant, cette rubrique dans son ensemble ne représente que 0,81%, moins de un pour cent (1%) des dépenses annuelles des ménages abidjanais.

Six années plus tard, a été réalisée l'Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM).

Ont été retenus, hormis les postes habituels d'affectation du budget (Alimentation, Habitat, Electricité...) une rubrique pour les funérailles, et une autre pour les mariages.

Mais, les résultats révèlent qu'aux funérailles, et aux mariages, ne sont affectées que respectivement 2% et 0,3% du budget des ménages abidjanais.

De ce fait, que ce soit dans la rubrique des Autres dépenses dans les résultats de l'Enquête Budget-Consommation, ou au niveau de l'Enquête permanente auprès des ménages, les deux grandes enquêtes réalisées sur les ménages en Côte d'Ivoire, les dépenses en pratiques cérémonielles (Funérailles, Mariages, Baptêmes, et de Fêtes d'initiation), quand elles existent, sont insignifiantes. Elles se situent partout, en deçà de 2% des affectations du budget des ménages. Alors que Pierre Etienne écrivait après avoir étudié leur système économique, que chez les Baoulé ( Côte d'Ivoire ) par exemple, « La consommation avouée en tant que telle se situe donc à un niveau assez bas par rapport à la production et à la consommation effective.

Autrement dit, le niveau de substance reconnu comme tel par les baoulé eux-mêmes, ce qu'on pourrait appeler un niveau de vie décent ou permettant de survivre, est inférieur à ce qu'elle est en réalité en raison de l'économie ostentatoire<sup>1</sup>». Et comme nous l'avons déjà relevé, nous avons été frappés par le faste avec lequel les cérémonies sont célébrées en ville, où Dédy Séri<sup>2</sup> et de Claudine Vidal<sup>3</sup> soulignent l'ampleur de celles des funérailles.

Mais comment saisir l'impact de pratiques culturelles sur le niveau de l'épargne ?

## METHODOLOGIE

Elle est destinée à appréhender le coût de l'entretien par les Abidjanais de faits culturels par rapport à l'objectif de développement économique.

### A- LA METHODE: l'approche de Raymond BOUDON

Raymond BOUDON<sup>4</sup>, tout en s'opposant aux automatismes régulateurs, n'admet pas non plus cette conception de la société qui fait des hommes des agents sociaux rationnels, conscients de leur intérêt commun et toujours mus par cet intérêt à la recherche de leur objectif.

En effet, selon Boudon, des actions individuelles inspirées par de bonnes raisons peuvent en se combinant les unes aux autres, en se composant, produire des effets non recherchés. Ces effets peuvent être désirables ou indésirables ou encore l'un et l'autre.

Et reprenant cette idée de Karl Popper selon laquelle la principale tâche des sciences sociales théoriques consiste à déterminer les répercussions non intentionnelles des actions humaines intentionnelles, Boudon affirme qu'expliquer un phénomène social, c'est souvent montrer qu'il peut être vu comme l'effet non voulu d'actions rationnelles.

C'est ainsi que, la célébration de cérémonies grandioses et la taille élevée des ménages en même temps que voulues par les Abidjanais, en absorbant une part importante de leur épargne sans toutefois satisfaire aux besoins énormes de l'économie ivoirienne en capitaux, entraînent des effets non recherchés et indésirables pour ces populations par rapport à leur objectif de développement.

Et, ce sont ces effets qui ont à la fois la particularité d'être non recherchés et indésirables pour les participants du système, alors que résultats d'actions intentionnelles, que Raymond Boudon appelle, effets pervers.

<sup>1</sup> Etienne (P) : Les aspects ostentatoires du système économique Baoulé  
ORSTOM, Abidjan 1965. P16.

<sup>2</sup> Dédy (S) : Les funérailles en pays Bété  
N.E.A, Abidjan 1989.

<sup>3</sup> Vidal (Cl) : Sociologie des passions (Côte d'Ivoire-Rwanda)  
Karthala, Paris 1991.

<sup>4</sup> Boudon (R) : Effets pervers et ordre social  
P.U.F, Paris 1989.

Cependant comment mesurer ces effets?

## B-LES TECHNIQUES

### 1-Les techniques d'enquête

#### L'échantillonnage par quotas.

Les sièges de la S.G.B.C.I, de la B.I.C.I.C.I, de la S.I.B, de la B.I.A.O-CI comptent respectivement en leur sein 18.324; 16.617; 13.230; et 11.980 détenteurs d'un compte épargne. Ces épargnants sont de 14.988 ivoiriens pour la S.G.B.C.I, 13.315 pour la B.I.C.I.C.I, 12.013 pour la S.I.B , 9.237 pour la B.I.A.O-CI, et ce, pour un montant minimum de 50.000 F.CFA<sup>5</sup>. Cette population de 49.553 épargnants à laquelle s'intéresse notre étude, appartient à différentes catégories socio-professionnelles.

Tableau No.1 Effectifs des épargnants selon la catégorie socio-professionnelle et le sexe.

| Catégories socio-professionnelles | Effectifs total | Effectifs |        | *V.R. | V.R.   |
|-----------------------------------|-----------------|-----------|--------|-------|--------|
|                                   |                 | Hommes    | Femmes |       | F / T* |
| Cadres supérieurs                 | 5450            | 4950      | 500    | 11    | 9,17   |
| Cadres moyens                     | 13379           | 10184     | 3195   | 27    | 23,88  |
| Ouvriers et employés              | 30724           | 20119     | 10605  | 62    | 34,51  |
| Total                             | 49553           | 35253     | 14300  | 100   |        |

Les 49.553 épargnants abidjanais se composent de 5.450 cadres supérieurs d'organismes internationaux, d'entreprises privées, de profession libérale,... de 13.379 cadres moyens et fonctionnaires, et de 30.724 ouvriers et autres employés.

Les cadres supérieurs, cadres moyens, et les ouvriers constituent alors respectivement 11% ; 27% ; et 62% de la population des épargnants. Aussi, les femmes représentent-elles 9,17% des cadres supérieurs, 23,88% des cadres moyens et 34,51% des ouvriers et employés.

Nous avons prélevé un échantillon d'environ mille(1000) épargnants.

En effet, 991 épargnants constituent notre population d'enquête. Cet échantillon élaboré en fonction des proportions à l'intérieur de la population mère se présente de la façon suivante.

Tableau No.2. Effectifs de l'échantillon selon la catégorie socio-professionnelle et le sexe des épargnants.

| Catégories socio-professionnelles | Effectifs total | Effectifs |        | valeurs relatives | valeurs relatives |
|-----------------------------------|-----------------|-----------|--------|-------------------|-------------------|
|                                   |                 | Hommes    | Femmes |                   | F / T*            |
| Cadres supérieurs                 | 109             | 99        | 10     | 11                | 9,17              |
| Cadres moyens                     | 268             | 204       | 64     | 27                | 23,88             |
| Ouvriers et employés              | 614             | 402       | 212    | 62                | 34,52             |
| Total                             | 991             | 705       | 286    | 100               |                   |

\*F= Femmes T= Total (Hommes + Femmes )

Nous avons donc choisi 991 épargnants dont 109 cadres supérieurs, 268 cadres moyens, et 614 employés et ouvriers.

<sup>5</sup> Sources: Services de documentation des différentes banques, Avril 1995.

Les cadres supérieurs, les cadres moyens, et les ouvriers représentent alors respectivement 11%, 27%, et 62% de la population d'enquête.

Les cadres supérieurs se composent de 99 hommes et de 11 femmes. Les cadres moyens sont constitués de 204 hommes et de 64 femmes. Enfin les ouvriers sont formés de 402 hommes et de 212 femmes.

A ces 991 épargnants nous avons administré un questionnaire.

### Le questionnaire.

C'est notre principal outil de travail. Il comporte une série de questions réparties en trois thèmes:

- I - L'identification des enquêtés.
- II - Questions relatives au niveau de revenu et à l'épargne de l'Abidjanais.
- III - Questions relatives aux obligations socio-culturelles des ménages abidjanais.

Le questionnaire a été complété par un guide d'entretien.

### L'entretien semi-directif

Nous avons élaboré un guide d'entretien qui a servi de fil conducteur pendant les discussions que nous avons eues avec les responsables des banques.

Ces entretiens nous ont été utiles, car, ils nous ont permis d'avoir une idée du niveau de revenu et de l'épargne des différentes catégories socio-professionnelles avant l'enquête proprement dite.

### L'Enquête

Elle a porté sur neuf-cent quatre-vingt-onze(991) épargnants, et s'est déroulée dans les locaux des sièges de la S.G.B.C.I, B.I.C.I.C.I, S.I.B, et B.I.A.O.C.I, au Plateau, centre-ville, quartier administratif et d'affaire à Abidjan.

Après l'enquête, d'autres outils nous a été utile à l'analyse de l'information collectée.

### 2- Les techniques quantitatives

Ces techniques nous ont permis de montrer, qu'au fur et à mesure que la taille des ménages abidjanais augmente, leur épargne bancaire diminue et que, par ailleurs, 28,89% de cette épargne est consacrée à la célébration de cérémonies.

En fait, elles sont intervenues à ces trois niveaux suivant:

- La détermination du niveau de revenu et de l'épargne de l'Abidjanais selon la catégorie socio-professionnelle, le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la religion, et la région d'origine.

- La détermination du rapport entre la structure du ménage et le niveau de l'épargne des Abidjanais.
- La détermination du poids réel des dépenses cérémonielles sur le niveau de l'épargne des Abidjanais.

Aussi, comment expliquer l'existence encore en milieu urbain de faits culturels qui produisent des effets pervers sur le fonctionnement de la société moderne ?

Nous avons interrogés, à cet effet, plusieurs disciplines des sciences sociales.

### 3- La pluridisciplinarité

Le caractère pluridisciplinaire de l'objet nécessite la collaboration de plusieurs disciplines, principalement de l'Anthropologie, de l'Economie, de la Démographie et de la Sociologie.

Ces données ( Anthropologique, Economique, et Démographique) seront être exploitées par la Sociologie pour expliquer l'impact de la taille des ménages et des dépenses cérémonielles sur le niveau de l'épargne des Africains en milieu urbain que sont les Abidjanais.

Mais avant, quel est le niveau de revenu et de cette épargne?

## I- NIVEAU DE REVENU DES ABIDJANAIS

Tableau No.3. Revenus moyens des différentes catégories socio-professionnelles.

| Catégories socio-professionnelles | Revenu annuel total | Revenu mensuel total | Revenu mensuel moyen | *V.R. du revenu annuel total |
|-----------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|------------------------------|
| cadres supérieurs                 | 1292107800          | 107675650            | 987850               | 39,14                        |
| cadres moyens                     | 1011753600          | 84312800             | 314600               | 30,65                        |
| ouvriers et employés              | 997037760           | 83086480             | 135320               | 30,21                        |
| Total                             | 3300899160          | 275074930            |                      | 100                          |

\*V.R = Valeurs relatives.

Les neuf cent quatre-vingt-onze (991) épargnants perçoivent dans l'ensemble en une année un volume de revenu de trois milliards trois cent million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent soixante francs (3.300.899.160 F.CFA).

Cette somme est toutefois inégalement répartie entre les Abidjanais.

### A-LES CADRES SUPERIEURS

Les cadres supérieurs avec une part de revenu annuel d'un milliard deux cent quatre-vingt douze million cent sept mille huit cent francs ( 1.292.107.800 francs CFA) ont 39,14% de l'ensemble du revenu distribué aux Abidjanais.

Ainsi, près du dixième de la population, des cadres supérieurs (11%) a plus du tiers du revenu distribué à l'ensemble des Abidjanais.

Cela confère aux cadres supérieurs abidjanais, un revenu mensuel moyen de neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent cinquante francs (987.850 francs CFA).

## B-LES CADRES MOYENS

Les cadres moyens reçoivent dans l'ensemble en une année, un milliard onze million sept cent cinquante trois mille six cent francs (1.011.753.600 francs CFA). Cette somme représente 30,65% de l'ensemble du revenu des épargnants.

De ce fait, près du quart des Abidjanais (27%), que constituent les cadres moyens, a un peu moins du tiers (30,65%) du revenu distribué.

D'où, le cadre moyen abidjanais a un revenu mensuel moyen de trois cent quatorze mille six cent francs (314.600 francs CFA).

## C-LES OUVRIERS

Les ouvriers et autres employés totalisent en une année neuf cent quatre-vingt-dix-sept million trente sept mille sept cent soixante francs (997.037.760 francs CFA). Cela représente 30,21% de l'ensemble du revenu distribué aux épargnants.

Par conséquent, plus de la moitié des Abidjanais, les ouvriers et employés divers(62%) ont moins du tiers (30,21%) de l'ensemble du revenu distribué. Cela équivaut à un revenu mensuel moyen de cent trente cinq mille trois cent vingt francs(135.320 francs CFA) par ouvrier.

Les cadres supérieurs, les cadres moyens, et les ouvriers abidjanais perçoivent respectivement en moyenne par mois 987.850 francs, 314.600 francs, et 135.320 francs. Mais quelles proportions de ces revenus épargnent les différentes catégories socio-professionnelles?

## II- NIVEAU DE L'EPARGNE DES ABIDJANAIS.

### A. LES CADRES SUPERIEURS

Tableau No.4. Epargne annuelle des cadres supérieurs.

| Epargnes annuelles(en milliers de F.CFA) | Effectifs | *V.R  | valeurs médianes | Epargne totale(en milliers de F.CFA) | V.R*  |
|--|-----------|-------|------------------|--------------------------------------|-------|
| [1000-2000[                              | 17        | 15,59 | 1500             | 25500                                | 6,56  |
| [2000-3000[                              | 26        | 23,85 | 2500             | 65000                                | 16,73 |
| [3000-4000[                              | 28        | 25,69 | 3500             | 98000                                | 25,23 |
| [4000-5000[                              | 18        | 16,51 | 4500             | 81000                                | 20,85 |
| [5000-6000[                              | 13        | 11,92 | 5500             | 71500                                | 18,40 |
| [6000-7000[                              | 5         | 4,58  | 6500             | 32500                                | 8,37  |
| [7000-8000[                              | 2         | 1,83  | 7500             | 15000                                | 3,86  |
| Total                                    | 109       | 100   |                  | 388500                               | 100   |

\*V.R = Valeurs relatives.

Les cadres supérieurs abidjanais épargnent entre 1.000.000 et 8.000.000 de francs en une année. Cependant, la majorité( 65,13%) épargne entre 1.000.000 et 4.000.000 francs CFA. Seulement un cadre supérieur sur trois (33,03%) épargne entre 4.000.000 et 8.000.000 de francs.

Ils accumulent, toutefois, dans l'ensemble en une année 388.500.000 francs CFA.  
Par conséquent, l'épargne mensuelle moyenne du cadre supérieur s'obtient en additionnant le volume de l'épargne accumulé par l'ensemble des cadres supérieurs en une année(388.500.000 francs),et en le divisant par leur effectif (109), ainsi que par le nombre de mois dans l'année(12). Nous avons ainsi;

$$\frac{388.500.000\text{F}}{109 \times 12}$$

$$= 297.018 \text{ F.CFA.}$$

Le cadre supérieur abidjanais épargne de ce fait en moyenne par mois 297.018 francs.  
Cette épargne correspond environ au tiers (30,06%) du revenu mensuel moyen du cadre supérieur(987.850 F).

## B. LES CADRES MOYENS

Tableau No.5. Epargne annuelle des cadres moyens

| Epargne annuelle(en milliers de F.CFA) | Effectifs | *V.R  | valeurs médianes | Epargne totale(en milliers de F.CFA) | V.R   |
|--|-----------|-------|------------------|--------------------------------------|-------|
| [400-600 [                             | 38        | 14,18 | 500              | 19000                                | 7,56  |
| [600-800 [                             | 61        | 22,76 | 700              | 42700                                | 17    |
| [800-1000 [                            | 75        | 27,98 | 900              | 67500                                | 26,87 |
| [1000-1200]                            | 44        | 16,42 | 1100             | 48400                                | 19,27 |
| [1200-1400]                            | 21        | 7,84  | 1300             | 27300                                | 10,87 |
| [1400-1600]                            | 18        | 6,71  | 1500             | 27000                                | 10,75 |
| [1600-1800]                            | 8         | 2,98  | 1700             | 13600                                | 5,41  |
| [1800-2000]                            | 3         | 1,12  | 1900             | 5700                                 | 2,27  |
| Total                                  | 268       | 100   | -                | 251200                               | 100   |

\*V.R = Valeurs relatives.

Les cadres moyens abidjanais épargnent en une année entre 400.000 et 2000.000 de francs.  
Cependant, la quasi-totalité des cadres moyens(81,57%) accumule entre 400.000 et 1200.000 de francs par an. Seulement 18,43% environ un (1) cadre moyen sur cinq (5) épargne entre 1.200.000 et 2.000.000 de francs.

Mais combien le cadre moyen abidjanais épargne t-il par mois ?

L'épargne mensuelle moyenne du cadre moyen s'obtient selon le même procédé que celui du cadre supérieur, c'est à dire en additionnant le total de l'épargne accumulée par l'ensemble des cadres moyens en une année(251.200.000 francs), et en le divisant par leur effectif (268), ainsi que par le nombre de mois dans l'année(12).

Nous obtenons ainsi;

$$\frac{251.200.000}{268 \times 12}$$

$$= 78.109$$

Le cadre moyen abidjanais épargne en moyenne par mois 78.109 francs.  
Ce montant représente 24,82% de son revenu mensuel (314.600 francs CFA).

Le cadre moyen épargne de ce fait le quart de son revenu mensuel.

### C. LES OUVRIERS

Tableau No.6. Epargne annuelle des ouvriers et employés.

| Epargne annuelle(en milliers de F.CFA) | Effectifs | *V.R  | Epargne annuelle totale |
|--|-----------|-------|-------------------------|
| [80-120[                               | 75        | 12,22 | 7500                    |
| [120-160[                              | 97        | 15,80 | 13500                   |
| [160-200[                              | 113       | 18,40 | 20340                   |
| [200-240[                              | 127       | 20,68 | 27940                   |
| [240-280[                              | 83        | 13,52 | 21580                   |
| [280-320[                              | 60        | 9,77  | 18000                   |
| [320-360[                              | 22        | 3,58  | 7480                    |
| [360-400[                              | 15        | 2,44  | 5700                    |
| [400-440[                              | 10        | 1,63  | 4200                    |
| [440-480[                              | 7         | 1,14  | 3220                    |
| [480-520[                              | 3         | 0,49  | 1500                    |
| [520-560[                              | 2         | 0,33  | 1080                    |
| Total                                  | 614       | 100   | 132040                  |

V.R.= Valeurs Relatives

L'épargne mensuelle moyenne de l'ouvrier s'obtient en divisant l'épargne totale des ouvriers par leur effectif, ainsi que par le nombre de mois dans l'année.  
Nous obtenons ainsi;

$$\frac{132.040.000}{614 \times 12} = 17.920$$

L'ouvrier abidjanais épargne en moyenne par mois 17.920 francs. Ce montant représente 13,24% de son revenu mensuel moyen(135.320 francs).

L'ouvrier abidjanais épargne, de ce fait, par mois un peu plus du septième de son revenu.

Mais comment la taille des ménages influence t-elle cette épargne ?



### III- STRUCTURE DES MENAGES ET EPARGNE DES ABIDJANAIS.

La taille des ménages des Abidjanais a un impact sur le niveau de l'épargne de ces derniers. Cela est perceptible aussi bien au niveau des cadres supérieurs, des cadres moyens, que des ouvriers.

#### 1- Structure des ménages et épargne des cadres supérieurs.

Tableau No.7. Taille des ménages et épargne des cadres supérieurs.

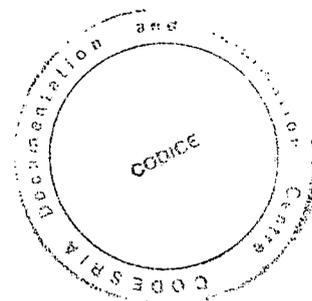
| Nombre de personnes composant le ménage | Effectifs | Epargne annuelle totale | Epargne mensuelle moyenne | valeurs relatives |
|---|-----------|-------------------------|---------------------------|-------------------|
| [0-2 ]                                  |           |                         |                           |                   |
| [2-4 ]                                  | 30        | 127738800               | 354830                    | 39,50             |
| [4-6 ]                                  | 47        | 163120080               | 289220                    | 32,20             |
| [6-8 ]                                  | 32        | 97640664                | 254272                    | 28,30             |
| Total                                   | 109       | 388499544               |                           | 100               |

Les cadres supérieurs ayant des ménages de deux (2) à quatre (4) personnes épargnent en moyenne en une année 4.257.960 francs CFA. Ceux dont les ménages comprennent entre quatre (4) et six (6) personnes épargnent au cours de la même période 3.470.640 francs CFA. Les cadres supérieurs dont la taille des ménages est comprise entre six (6) et huit (8) personnes accumulent en moyenne 3.051.270 francs CFA.

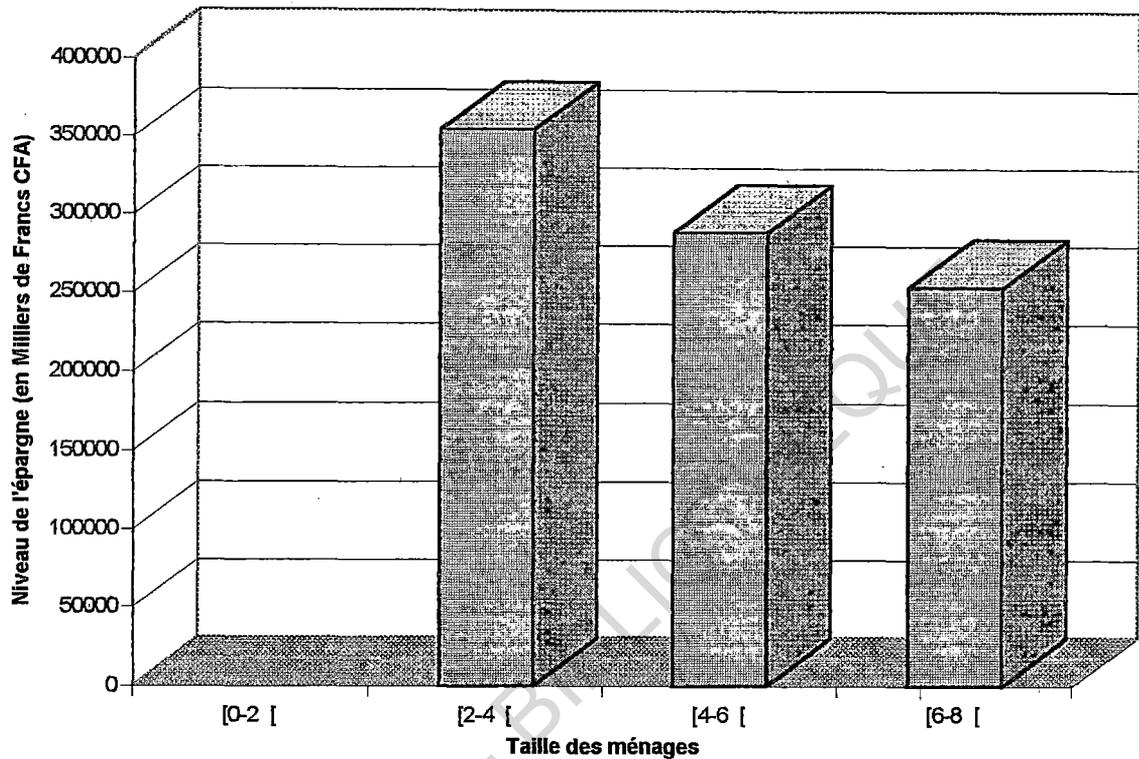
La taille des ménages affecte donc le niveau de l'épargne des cadres supérieurs.

Aussi, quand la taille des ménages des cadres supérieurs augmente, leur épargne diminue.

En effet, le niveau de l'épargne annuelle moyenne des cadres supérieurs est passé regressivement de 4.257.960 francs, à 3.470.640 francs, puis à 3.051.270 francs, correspondant respectivement à des ménages de 2 à 4; 4 à 6; et 6 à 8 personnes, comme l'illustre le graphique suivant.



**Graphique No.1 : Histogramme de la structure des ménages et de l'épargne des cadres supérieurs**



## 2- Structure des ménages et épargne des cadres moyens

**Tableau No.8: Taille des ménages et épargne des cadres moyens.**

| Nombre de personnes composant le ménage | Effectifs | Epargne annuelle totale | Epargne mensuelle moyenne | *V.R  |
|---|-----------|-------------------------|---------------------------|-------|
| [0-2]                                   | 18        | 22769016                | 105412                    | 22,13 |
| [2-4]                                   | 36        | 41376096                | 95778                     | 20,11 |
| [4-6]                                   | 58        | 59880360                | 86035                     | 18,07 |
| [6-8]                                   | 79        | 73628316                | 77667                     | 16,31 |
| [8-10]                                  | 47        | 37206516                | 65969                     | 13,85 |
| [10-12]                                 | 30        | 16338240                | 45384                     | 9,53  |
| Total                                   | 268       | 251198544               |                           | 100   |

Les cadres moyens dont le ménage est composé de une (1) personne épargnent en moyenne en une année 1.264.945 francs.

Ceux qui ont des ménages compris entre (2) et quatre (4) personnes accumulent 1.149.336 francs.

Les cadres moyens avec les ménages de quatre (4) à six (6) personnes épargnent 1.032.420 francs.

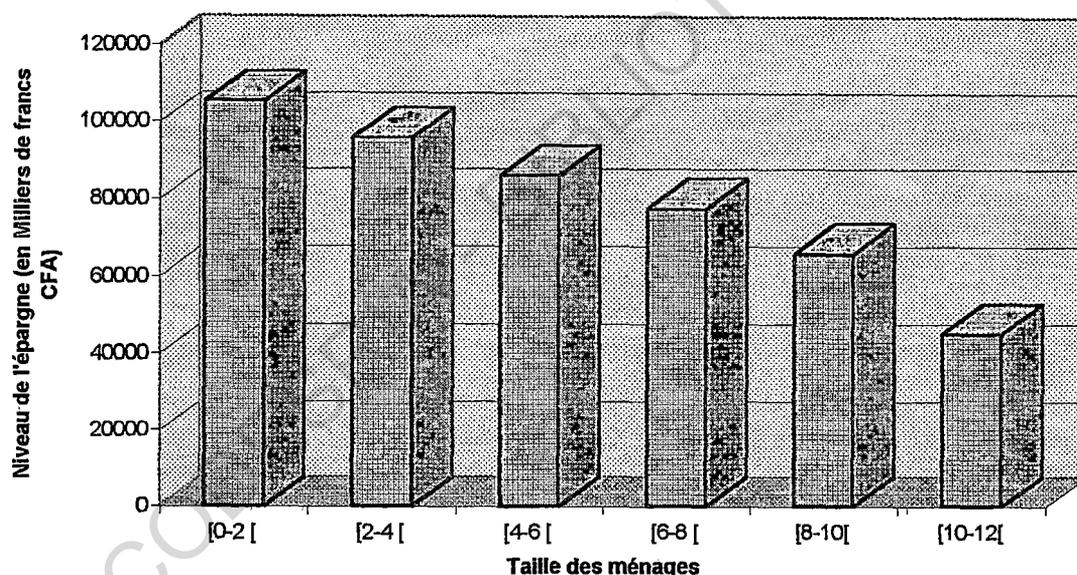
Ceux dont le ménage est compris entre six (6) et huit (8) personnes épargnent 932.004 francs.

Les cadres moyens qui ont entre huit (8) à dix (10) personnes sous leur toit accumulent 791.628 francs. Ceux dont les chefs de ménage composés de dix (10) à douze (12) personnes épargnent 544.608 francs.

En somme les cadres moyens dont le ménage est composé d'une à deux, de deux à quatre, de quatre à six, de six à huit, de huit à dix, et de dix à douze personnes, épargnent respectivement en une année 1.264.945 francs, 1.149.336 francs, 1.032.420 francs, 932.004 francs, 791.628 francs, et 544.608 francs.

Ainsi, non seulement la taille des ménages influence le niveau de l'épargne des cadres moyens, mais tout comme avec les cadres supérieurs, plus la taille du ménage est importante, moins le cadre moyen épargne, comme le montre le graphique suivant.

**Graphique No.2 : Histogramme de la structure des ménages et de l'épargne des cadres moyens**



### 3- Structure des ménages et épargne des ouvriers

Tableau No.9. Taille des ménages et épargne des ouvriers

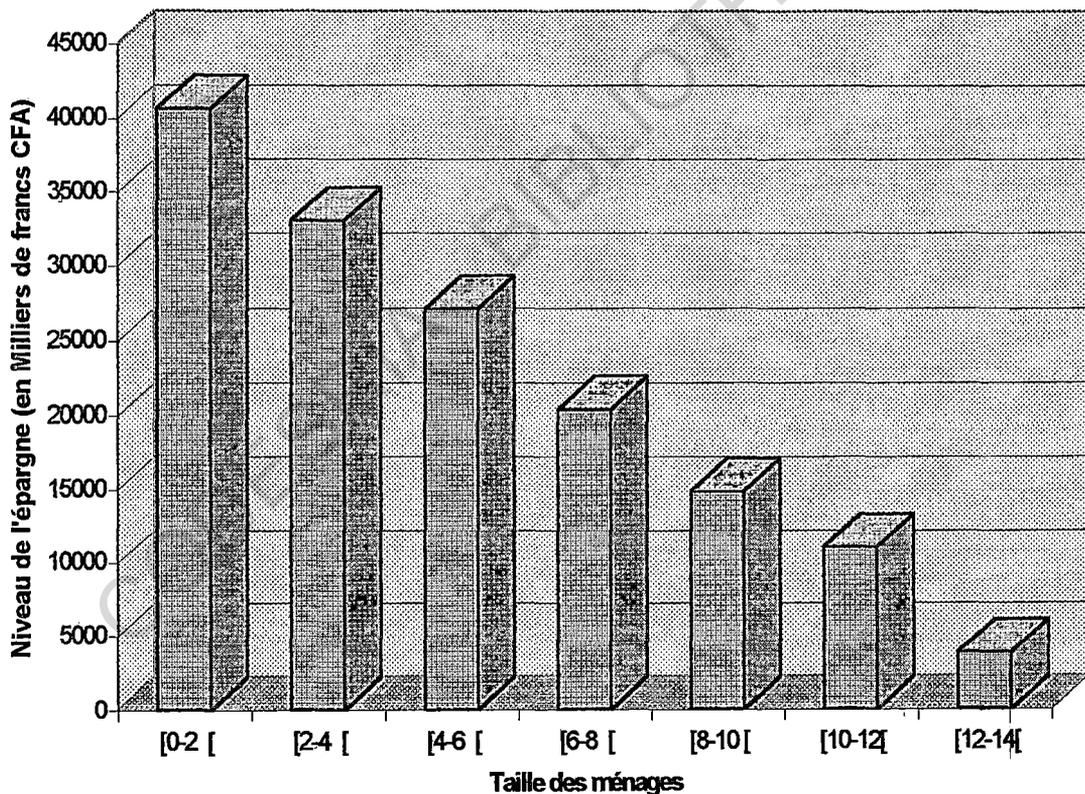
| Nombre de personnes | Effectifs | Epargne annuelle totale | Epargne moyenne mensuelle | Valeurs relatives |
|---------------------|-----------|-------------------------|---------------------------|-------------------|
| [0-2 [              | 23        | 11225748                | 40673                     | 26,91             |
| [2-4 [              | 48        | 19055232                | 33082                     | 21,89             |
| [4-6 [              | 88        | 28697856                | 27176                     | 17,98             |
| [6-8 [              | 107       | 26164068                | 20377                     | 13,48             |
| [8-10 [             | 139       | 24825480                | 14883                     | 9,85              |
| [10-12[             | 143       | 18999552                | 11072                     | 7,33              |
| [12-14[             | 66        | 3066624                 | 3872                      | 2,56              |
| Total               | 614       | 132034560               |                           | 100               |

Les ouvriers ayant des ménages de une (1) personne épargnent en moyenne en une année 488.076 francs. Ceux dont le ménage se compose de deux (2) à quatre (4) personnes accumulent 396.984 francs. Les ouvriers qui ont des ménages de quatre (4) à six (6) personnes épargnent 326.112 francs.

Quant aux ménages qui se composent de six (6) à huit (8) personnes, l'ouvrier épargne 244.524 francs. Ceux dont le ménage est compris entre huit (8) et dix (10) personnes épargnent 178.600 francs. Les ouvriers qui ont des ménages de dix (10) à douze (12) personnes ont 132.864 francs. Enfin, ceux dont le ménage est composé de douze (12) à quatorze (14) personnes épargnent 46.464 francs.

Ainsi, tout comme les cadres supérieurs et les cadres moyens, le rapport du niveau de l'épargne à la taille des ménages correspondants montre que plus le ménage est important, plus il affecte l'épargne de l'ouvrier, comme l'illustre le graphique suivant.

**Graphique No. 3 : Histogramme de la structure des ménages et de l'épargne des ouvriers**



#### 4- Pourquoi ont-ils encore tant de personnes chez eux ?

Trois raisons, qui se résument en la persistance de la culture traditionnelle africaine, expliquent la taille encore élevée des ménages abidjanais.

Ce sont le niveau d'instruction, la religion, et le transfert de personnes.

#### Niveau d'instruction et fécondité

Bien que vivant en ville, tous les Abidjanais n'ont pas intériorisé au même degré les nouvelles réalités qui se présentent à eux.

En effet, en fonction du niveau d'instruction le nombre d'enfants des Abidjanais varie sensiblement.

Tableau No.10. Niveau d'instruction et nombre d'enfant des Abidjanais.

| Niveau d'instruction            | Nombre moyen d'enfants |
|---------------------------------|------------------------|
| Etudes supérieures              | 2                      |
| Etudes primaires et secondaires | 3                      |
| Analphabètes                    | 4                      |

On constate avec ce tableau que lorsque le niveau d'instruction est bas, le nombre d'enfant est élevé.

Ainsi, les Abidjanais qui ont fait des études supérieures par exemple, mieux avertis des réalités de la vie moderne font en moyenne deux (2) enfants, Ceci pour être selon eux, à même de les entretenir et de pouvoir leur assurer des études de manière convenable.

Quant aux analphabètes et une partie des Abidjanais ayant arrêté leurs études au niveau du primaire et du secondaire, ils justifient leur fécondité élevée par le fait que l'enfant est une richesse.

Pour ces derniers, "Il ne faut pas refuser l'enfant. Il faut au contraire le faire à chaque fois que l'occasion se présente. De toutes les façons, on se débrouille toujours pour les élever. Certains parmi eux auront probablement la chance de réussir. Et il faut justement faire beaucoup d'enfants pour qu'il vous en reste en cas d'accidents et aussi pour que la marge de réussite soit plus grande". Ainsi se résume l'argumentation. Et dans le même ordre d'idées, certaines religions, notamment la religion musulmane s'illustre par sa position pro-nataliste.

#### Religion et Fécondité

Tableau No.11. Religion et Fécondité des Abidjanais.

| Religions    | Nombre moyen d'enfants |
|--------------|------------------------|
| Chrétienne   | 3                      |
| Musulmane    | 6                      |
| Animiste     | 5                      |
| Synchrétique | 5                      |

Toutes les religions sont populationnistes, cependant nous insisterons sur la religion islamique dont les adeptes ont le nombre moyen d'enfants le plus élevé (6 en moyenne).

L'idéologie pronataliste de l'Islam est contenue dans un passage du livre saint, le Coran.

En effet, le prophète disait à tous ceux qui pratiquaient le "Al Banat"(Meurtre des enfants indésirables pratiquées par les populations Arabes avant l'avènement de l'Islam), "Ne tuez pas vos enfants de peur d'avoir à assurer leur subsistance et la vôtre. Il ajoutait, s'adressant aux individus qui pratiquaient le coït interrompu: "Faites ce que vous voulez, la volonté de Dieu triomphera<sup>6</sup>".

Le Coran autorise de ce fait le musulman à étendre le nombre de ses épouses à quatre (4).

Il faut cependant remarquer que l'Islam a épousé les mentalités sociales déjà existantes dans la société traditionnelle.

D'ailleurs on peut se demander si le suivi de l'Islam n'est pas dû au fait que ses principes présentent des similitudes avec ceux de la société traditionnelle pronataliste.

C'est cette mentalité traditionnelle africaine qui justifie et en partie explique le nombre relativement élevé d'enfants (5 en moyenne) chez les animistes.

En effet, le cadre supérieur ayant fait des études supérieures, et intériorisé la conception européenne occidentale de la fécondité, en rapport avec les exigences de la société moderne africaine fait le minimum d'enfants (2, en moyenne).

A contrario, l'analphabète et l'Abidjanais ayant arrêté ses études au niveau de l'enseignement primaire, plus proche de la mentalité traditionnelle, continue de faire beaucoup plus d'enfants (4, en moyenne) fournissant des arguments qui ne diffèrent pas des conceptions traditionnelles de la fécondité, bien que se trouvant dans une nouvelle forme de société.

Et pendant que le musulman attribue l'origine de sa famille nombreuse (6, en moyenne) à Allah, l'animiste quant à lui nous rappelle avec une moyenne de six (5) enfants, le caractère déjà populationniste ou pronataliste de la mentalité traditionnelle africaine.

Cette mentalité veut aussi que les membres d'un groupe, d'un lignage ou d'une famille se prêtent assistance, et permet encore dans une certaine mesure, une redistribution des progénitures des familles les moins aisées vers les plus aisées.

### Les transferts de personnes

L'assistance se traduit par le fait qu'un ménage par exemple de quatre (4) personnes, au départ, composé du père, de la mère, et de deux (2) enfants, s'étende à cinq (5), six (6), voire sept(7) personnes au moins.

Ainsi des ménages de quatre (4), cinq (5), et six (6) personnes, correspondant respectivement à des ménages de cadres supérieurs, de cadres moyens, et d'ouvriers deviennent des ménages de cinq (5), six (6), et huit (8) personnes en moyenne.

Les personnes complétant la famille consanguine sont des « parents », pour la plupart, venues de l'intérieur du pays, et à la charge de l'Abidjanais.

En somme les ménages abidjanais abritent tant de personnes(7, en moyenne) parcequ'ils demeurent attachés à la mentalité traditionnelle. Cette mentalité favorise également la célébration de cérémonies grandioses.

<sup>6</sup> Muhammad (H) : "Le Coran" Ansaryan Publication, Qum, 1984.

#### IV- L'ABIDJANAIS ET LES CEREMONIES GRANDIOSES

Avant de déterminer dans quelles proportions les cérémonies de mariages, de funérailles, de fêtes d'initiation, et de baptêmes, telles que célébrées par l'Abidjanais, affectent l'épargne de ce dernier, ainsi que les raisons de leurs fastes, nous présenterons successivement les cérémonies privilégiées en fonction des régions d'origine, la période moyenne de leur célébration que nous dégagerons, et les sommes d'argent consacrées à leur célébration.

##### A- GROUPES ETHNO-CULTURELS ET CEREMONIES PRIVILEGIEES.

Nous présenterons dans le tableau suivant la représentation (en pourcentage) des Abidjanais selon les cérémonies dont ils privilégient l'organisation, en fonction des groupes ethno-culturels auxquels ils appartiennent.

Tableau No.12. Groupe ethno-culturel et cérémonies privilégiées

| Cérémonies         | Mandé du nord | Mandé du sud | Gur | Akan | Kru |
|--------------------|---------------|--------------|-----|------|-----|
| Funérailles        | 6%            | 97%          | 27% | 98%  | 99% |
| Mariages           | 96%           | 6%           | 96% | 4%   | 4%  |
| Baptêmes           | 95%           | 5%           | 93% | 8%   | 3%  |
| Fêtes d'initiation | 7%            | 4%           | 11% | 37%  | 8%  |

On remarque à l'aide de ce tableau que les Abidjanais Akan, Mandé du sud et Kru accordent une importance prépondérante aux cérémonies de funérailles. Aussi, les Akan lagunaires favorisent-ils en même temps que les funérailles, les fêtes d'initiation.

Par contre, les Mandé du Nord et les Gur privilégient les cérémonies de baptême et celles de mariage. Toutefois, une proportion des Gur, les Sénoufo, retiennent en plus, les funérailles.

En effet, au moins 97% des Mandé du sud, des Akan et des Kru interrogés ont classé les cérémonies de funérailles en première place, par l'importance des sommes d'argent qu'elles y consacraient. A cette cérémonie, la presque totalité des Akan lagunaires rajoutent les fêtes d'initiation. Seulement, des proportions variant de 3% à 8% selon ces groupes semblaient donner au mariage et au baptême une place de choix.

Contrairement à cela, 96% des épargnants Mandé du nord et Gur privilégient les cérémonies de baptême et de mariage.

Ce qui justifie d'ailleurs une répartition sensiblement égale des sommes d'argent affectées à la célébration de ces différentes cérémonies, et dont la célébration de funérailles représente 26,04%, celle de mariage 25,01%, celles de baptême 24,09%, et celle de fêtes d'initiation, 23,06%.

Ces pourcentages assez rapprochés (26,04%; 25,01%; 24,09% et 23,06%), nous permettrons d'étudier globalement les sommes d'argent consacrées à la célébration de cérémonies, c'est-à-dire sans toutefois éprouver la nécessité d'évaluer leur montant une à une.

Mais avant, les cérémonies de funérailles, de mariage, de fêtes d'initiation et de baptême n'étant pas pour la plupart organisées de façon périodique, nous allons déterminer la période moyenne de leur célébration.

### B- PERIODES MOYENNES DE CELEBRATION DE CEREMONIES

Nous déterminerons les périodes moyennes de célébration des cérémonies par les Abidjanais en additionnant les différentes périodes écoulées (mois) entre deux célébrations de chaque type de cérémonie (funérailles ou baptêmes...), et en divisant par le nombre de fois de leur célébration.

Par exemple, l'Abidjanais « X » célèbre une cérémonie de funérailles en Février 1987. En Janvier 1992, il en célèbre une autre. En Janvier 1995, il fait encore face à l'organisation de funérailles.

La période moyenne de célébration de funérailles par l'Abidjanais « X » est;

$$\frac{57(\text{mois}) + 37(\text{mois})}{3} = 30 \text{ mois} \Leftrightarrow 2,6 \text{ ans.}$$

La période moyenne de célébration de funérailles par « X » est donc de 2,6 ans.

Nous obtenons ainsi dans l'ensemble les périodes de célébration de cérémonies.

Tableau No.13. Périodes moyennes de célébration des cérémonies.

| Cérémonies.        | Périodes moyennes de célébration (En années) |
|--------------------|--|
| Mariages           | 2,3  |
| Funérailles        | 2,1  |
| Baptêmes           | 2,2  |
| Fêtes d'initiation | 2  |

On constate à partir de ce tableau que les cérémonies de funérailles, de baptême, de mariage, et de fêtes d'initiation sont organisées en moyenne chaque deux années par un ménage donné.

Si donc, les cérémonies sont organisées toutes les deux années en moyenne par un ménage donné, nous présenterons la somme moyenne consacrée à des dépenses cérémonielles par ménage, et nous verrons le volume d'épargne auquel elle correspond pendant cette même période (deux années).

### C- DEPENSES CEREMONIELLES ET EPARGNE DES ABIDJANAIS

Tous les Abidjanais n'ayant pas le même niveau de revenu, il est difficile, voire impossible que l'ouvrier par exemple consacre autant d'argent que le cadre supérieur à la célébration de cérémonies.

Nous présentons de ce fait, les dépenses cérémonielles en fonction des catégories socio-professionnelles.

## 1- Les cadres supérieurs

Tableau No.14. Dépenses cérémonielles des cadres supérieurs

| Dépenses cérémonielles<br>(En milliers de F.CFA) | Effectifs | *V.R  | Sommes (x) Effectifs(en milliers de F.CFA) |
|--|-----------|-------|--|
| [600-800 [                                       | 12        | 11,01 | 8400                                       |
| [800-1000 [                                      | 23        | 21,10 | 20700                                      |
| [1000-1200 [                                     | 27        | 24,77 | 29700                                      |
| [1200-1400 [                                     | 19        | 17,43 | 24700                                      |
| [1400-1600 [                                     | 12        | 11,01 | 15600                                      |
| [1600-1800 [                                     | 10        | 9,17  | 17000                                      |
| [1800-2000 [                                     | 6         | 5,51  | 11400                                      |
| Total  | 109       | 100   | 127500                                     |

Dépense moyenne par cadre supérieur en cérémonies est égale à :

$$127.500.000 \text{ F} : 109 = 1.169.624 \text{ Francs CFA.}$$

Le cadre supérieur dépense en moyenne par cérémonie 1.169.624 Francs CFA.

Les cérémonies ne se répétant en moyenne que chaque deux (2) ans, nous verrons pendant ce temps le volume d'épargne que mobilise le cadre supérieur.

En deux ans, le cadre supérieur a en moyenne une épargne de 7.128.432 Francs CFA, partant d'une épargne moyenne mensuelle de 297.018 francs CFA.

Que valent alors les 1.169.724 F.CFA dépensés dans une cérémonie par rapport à 7.128.432 francs d'épargne?

Les 1.169.724 francs de dépense cérémonielle représentent 16,40% de l'épargne que le cadre supérieur aura accumulé pendant les deux années ( 7.128.432 francs.).

On peut donc affirmer que les cadres supérieurs abidjanais consacrent 16,40%, environ le sixième (1/6)de leur épargne à la célébration de cérémonies

Qu'en est-il des autres Abidjanais?

## 2- Les cadres moyens.

Tableau No.15. Dépenses cérémonielles des cadres moyens.

| Dépenses cérémonielles (en milliers de F.CFA) | Effectifs | *V.R  | Sommes (x) Effectifs(en milliers de F.CFA) |
|---|-----------|-------|--|
| [200 - 400[                                   | 59        | 22,01 | 17700                                      |
| [400 - 600[                                   | 67        | 25    | 33500                                      |
| [600 - 800[                                   | 84        | 31,34 | 58800                                      |
| [800 - 1000[                                  | 37        | 13,81 | 33300                                      |
| [1000 - 1200[                                 | 21        | 7,84  | 23100                                      |
| Total   | 268       | 100   | 166400                                     |

\*V.R = Valeurs relatives.

Dépense cérémonielle moyenne par cadre moyen égale à:

$$166.400.000 \text{ F} : 268 = 620.895 \text{ Francs CFA}$$

On constate, de par ce tableau, que les cadres moyens dépensent en moyenne par cérémonie, 620.895 francs CFA.

Ces cérémonies se répétant en moyenne toutes les deux années, l'épargne des cadres moyens à la même période est de 1.874.616 francs CFA. Cette somme s'obtient en multipliant les 78.109 francs d'épargne moyenne mensuelle. Les 620.895 francs injectés dans la célébration de cérémonie par le cadre moyen représentent 33,12%, soit le tiers de son épargne.

On peut affirmer, comme nous venons de le montrer que les dépenses cérémonielles absorbent le tiers (32,12%) de l'épargne du cadre moyen abidjanais.

### 3- Les ouvriers et employés

Tableau No.16. Dépenses cérémonielles des ouvriers

| Dépenses cérémonielles (en milliers de F.CFA) | Effectifs | *V.R  | Dépenses (X) Effectifs (en milliers de F.CFA) |
|---|-----------|-------|---|
| [50-100[                                      | 35        | 5,70  | 2625  |
| [100-150[                                     | 90        | 14,66 | 11250   |
| [150-200[                                     | 110       | 17,92 | 19250   |
| [200-250[                                     | 131       | 21,34 | 29475   |
| [250-300[                                     | 78        | 12,70 | 21450   |
| [300-350[                                     | 50        | 8,14  | 16250   |
| [350-400[                                     | 47        | 7,66  | 17625   |
| [400-450[                                     | 32        | 5,21  | 13600   |
| [450-500[                                     | 24        | 3,90  | 11400   |
| [500-550[                                     | 12        | 1,95  | 6300  |
| [550-600[                                     | 5         | 0,81  | 2875  |
| Total   | 614       | 100   | 152100  |

Dépense cérémonielle moyenne par ouvrier égale à:

$$= \frac{152.100.000 \text{ F} : 614}{247.719 \text{ francs CFA}}$$

Les ouvriers dépensent en moyenne 247.719 francs CFA dans les cérémonies. Ces cérémonies ne se produisant en moyenne que chaque deux ans, comme nous l'avons déjà souligné pour les cadres supérieurs et moyens, on comparera les 247.719 francs au volume de l'épargne de l'ouvrier pendant cette période.

En épargnant 17.920 francs par mois, l'ouvrier accumule en vingt-quatre (24) mois, c'est-à-dire en deux ans, 430.080 francs CFA.

Les 247.719 francs en dépense cérémonielle correspondent alors à 57,59% de cette épargne. Ainsi, l'ouvrier consacre plus de la moitié de son épargne à la célébration de cérémonie.

En résumé, disons que les cadres supérieurs, les cadres moyens et les ouvriers, selon leurs préférences (funérailles, mariage, fêtes d'initiation ou baptême) qui sont fonction de leurs régions d'origine, donc de leurs particularités culturelles, consacrent respectivement 16,40%; 33,12% et 57,57% de leur épargne à la célébration de cérémonies.

Mais quelle proportion de son épargne, l'Abidjanais (toutes catégories socio-professionnelles confondues) consacre-t-il à la célébration de cérémonie?

#### 4- Dépense cérémonielle et épargne de l'Abidjanais.

D'abord, nous déterminons, le montant des dépenses cérémonielles de l'Abidjanais.

Ensuite, nous calculerons son épargne moyenne annuelle.

Cette épargne moyenne annuelle sera par la suite projetée sur deux années qui sont la période moyenne de célébration de cérémonies.

Enfin, nous dégagerons la proportion de dépenses cérémonielles par rapport à l'épargne de l'Abidjanais.

##### a) Le montant moyen de dépense cérémonielle de l'Abidjanais

$$\frac{127.500.000\text{F} + 166.400.000\text{ F} + 152.100.000\text{ F}}{991}$$

$$= 450.050\text{ F.CFA}$$

L'Abidjanais consacre en moyenne 450.050 francs CFA à la célébration d'une cérémonie. Cette somme a été obtenue en additionnant l'ensemble des dépenses cérémonielles de toutes les catégories socio-professionnelles, et en le divisant par le nombre total de ménages.

##### b) Epargne moyenne de l'Abidjanais

Tout comme les dépenses cérémonielles, l'épargne moyenne de l'Abidjanais s'obtient en additionnant le total des épargnes de toutes les catégories socio-professionnelles et en divisant par le nombre de ménages concernés; on a ainsi:

$$\frac{388.500.000\text{ F} + 251.200.000\text{ F} + 132.040.000\text{ F}}{991}$$

$$= 778748\text{ F.CFA par année.}$$

L'Abidjanais épargne donc en moyenne par année 778.748 francs CFA.

Mais étant donné qu'un Abidjanais n'organise pas des cérémonies de mariage, de fêtes d'initiation, de baptême ou de funérailles tous les jours, il faut ramener son épargne annuelle de 778.748 francs CFA à la période moyenne de célébration de cérémonie par Abidjanais, qui est de deux années.

Ainsi, on pourra comparer la somme consacrée à la célébration de la cérémonie à l'épargne qu'il aura accumulée pendant le temps de répétition de la cérémonie.

c) L'épargne de l'Abidjanais en deux années

Elle s'obtient en multipliant son épargne annuelle par deux

$$778.748 \text{ F} \times 2$$

$$= 1.557.496 \text{ F.CFA}$$

L'Abidjanais accumule en deux années une épargne de 1.557.496 francs CFA en moyenne.

Quelle part de cette somme représentent les dépenses cérémonielles moyennes de l'Abidjanais, qui s'élèvent à 450.050 francs CFA.

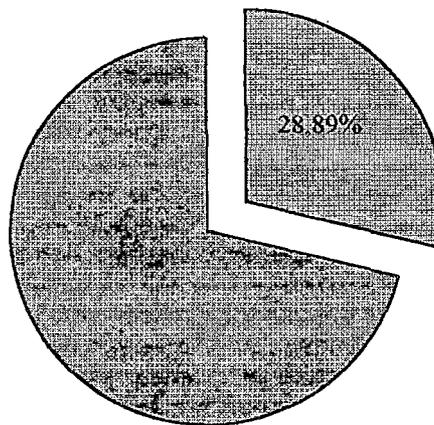
d) L'impact des dépenses cérémonielles sur l'épargne des ménages abidjanais

On pose alors les dépenses cérémonielles moyennes par rapport à l'épargne moyenne de deux années. On obtient;

$$\frac{450.050 \text{ F}}{1.557.496 \text{ F}} = 0,2889 \quad \longleftrightarrow \quad 28,89\%$$

Les Abidjanais consacrent alors 28,89%, soit un peu plus du quart (25%) de leur épargne à la célébration de funérailles, de mariage, de fêtes d'initiation, ou de baptême. Cette part est illustrée par le graphique suivant.

**Graphique No.4 : Part de l'épargne affectée aux cérémonies par l'Abidjanais**



## D- LA MENTALITE DE L'ABIDJANAIS: LA CELEBRATION DE CEREMONIES GRANDIOSES.

Dans la mentalité africaine traditionnelle, les cérémonies de mariage, de fêtes d'initiation, de baptême, et de funérailles étaient célébrées avec un faste relatif dans la mesure où elles étaient l'un des objectifs majeurs de l'accumulation de richesse, donc de l'épargne.

Et la nécessité de telles cérémonies s'expliquait par le fait qu'elles représentaient un culte, un hommage rendu aux ancêtres aux divinités garant de la vie des vivants, et en même temps l'expression de prestige des lignages et des familles au sein de la communauté traditionnelle.

Ce sont ces deux éléments qui justifient l'envergure avec laquelle ces cérémonies étaient célébrées dans le milieu traditionnel.

Mais, comment expliquer le fait que l'Abidjanais qui prétend épargner soit pour acheter une maison, une voiture, soit pour monter une affaire, affecte le quart de son épargne à la célébration de cérémonies.

A cet effet, des questions leur ont été adressées.

Tableau No.17. Opinion des Abidjanais sur les causes des cérémonies grandioses.

| Raisons des cérémonies grandioses                          | Effectifs | Valeurs relatives |
|--|-----------|-------------------|
| Pour des cérémonies grandioses                             | 109       | 11                |
| Exigence du milieu social                                  | 584       | 58,93             |
| Quand le défunt l'exige à sa famille (cas des funérailles) | 39        | 3,93              |
| Pour satisfaire aux exigences des divinités ancestrales    | 51        | 5,15              |
| Une affaire de rivalité entre les familles de la localité  | 208       | 20,99             |
| Total  | 991       | 100               |

Comme l'indique le tableau ci-dessus, 58,93%, soit plus de la moitié des Abidjanais estime que l'utilisation de grandes sommes d'argent pour les frais de cérémonie est une exigence du milieu social.

Les 5,15% montrent que cette exigence sociale n'est pas conditionnée par une quelconque relation avec des divinités ancestrales.

Mais plutôt, comme le précisent les 20,99% et les 11%, elle découle de rivalités latentes entre les familles de la localité, et donc prétexte à l'étalage de richesse.

On voit ainsi que, si la célébration de cérémonies grandioses ne répond plus à l'entretien de relations avec des divinités ancestrales, elle reste cependant, tout comme dans la tradition, l'occasion pour les ménages abidjanais de montrer leur pouvoir économique, et partant leur importance sociale.

Ainsi, les cérémonies grandioses et la taille élevée des ménages ne remplissent plus les mêmes fonctions que dans la société traditionnelle, mais elles sont restées dans les habitudes des Abidjanais.

## CONCLUSION

### POUR UNE THEORIE DE L'EPARGNE DES AFRICAINS EN MILIEU URBAIN

Les sociétés et les cultures traditionnelles africaines voulaient que la taille des entités sociales soit la plus large possible pour pouvoir constituer une épargne relativement importante, destinée en grande partie à la célébration de cérémonies. La célébration de cérémonies se présentait alors comme l'objectif majeur de l'accumulation de richesses (épargne), car elle était l'occasion pour les groupes sociaux de montrer en même temps que leur dévotion aux ancêtres, leur importance au sein de la communauté.

Mais la colonisation et l'introduction dans l'économie internationale vont bouleverser la structure des sociétés et conférer aux populations des nouveaux Etats africains un faible niveau de revenu, et donc un faible niveau d'épargne.

Cette faiblesse du niveau de revenu s'explique par l'échange inégal au plan international qui confère à ces nouveaux Etats un statut de producteurs de matières premières qui connaissent une détérioration des termes de l'échange.

Cette situation conduit ces pays à avoir toujours besoin de capitaux pour réaliser des investissements et amorcer ainsi leur développement.

Cependant cette recherche effrénée de capitaux dans les jeunes Etats ne semble pas être la préoccupation des populations elles-mêmes.

En effet, ce bouleversement économique ne paraît pas avoir affecté les habitudes socio-culturelles de ces populations.

Car, les réalités traditionnelles qui sont transposées en ville nous offrent par rapport à l'objectif de développement le schéma incohérent d'une taille élevée des ménages africains qui affaiblit encore le niveau de leur épargne, lequel est affecté pour une part importante à la célébration de cérémonies.

Les réalités culturelles traditionnelles africaines que sont la taille élevée des ménages et les cérémonies grandioses (mariage, funérailles, baptême, fêtes d'initiation) ne jouent plus dans la société moderne, le rôle qu'elles avaient dans le système social traditionnel. Cependant, elles existent encore, car les Africains les ont conservées dans leurs habitudes.

Cette étude, nous a permis de découvrir l'influence de la structure des ménages et des cérémonies grandioses sur l'épargne des ménages abidjanais.

En effet, au fur et à mesure que la taille des ménages abidjanais augmente, leur épargne diminue; et les cérémonies absorbent plus du quart (28,89%) de l'épargne des ménages abidjanais.

Ces réalités constituent un obstacle au fonctionnement de la société moderne. Car, la taille élevée des ménages et les cérémonies grandioses, tout en absorbant une part importante de l'épargne des ménages, sans toutefois satisfaire aux besoins énormes de notre économie en capitaux, apparaissent comme un frein à notre développement économique.

La relation qui existe entre Epargne et Développement a amené des penseurs européens à étudier le comportement de leurs ménages à l'épargne.

Ces théories qui insistent sur le taux d'intérêt et le niveau de revenu se présentent comme des cadres universels d'explication du comportement à l'épargne. Cependant, elles ne prennent pas en compte les pratiques culturelles africaines que nous avons évoqué, et qui influencent de façon substantielle le niveau de l'épargne de l'Africain bien que vivant dans un cadre moderne, la ville; Ce sont la taille des ménages et la célébration de cérémonies.

En effet, au fur et a mesure que la taille des ménages augmente, leur épargne bancaire diminue. Une épargne dont plus du quart est, par ailleurs, affectée à la célébration de cérémonies.

Cette étude ayant montré le poids de la taille des ménages et de la célébration de cérémonies sur l'épargne, et en tenant compte des cadres explicatifs déjà proposés, nous pouvons conclure que:

**L'épargne de l'Africain en milieu urbain est non seulement fonction du niveau de son revenu, mais aussi de la taille de son ménage et de faits cérémoniels.**

